

Grand congrès programmatique Lancement de campagne Lancer la Révolution humaniste !

Liège, le 25 avril 2009

I. Introduction

Face à cette crise inédite, nous devons faire deux choses : gérer la crise et préparer la société de l'après-crise.

Gérer la crise demande du sang-froid, celui du pragmatisme et de la gestion.
Préparer la société de l'après-crise demande du sang-chaud, celui du volontarisme et de l'imagination.

Et oui, gérer n'empêche pas de rêver et rêver n'empêche pas de gérer.

Gérer la crise demande du sens de la responsabilité, **préparer la société de l'après-crise** demande de la générosité.

Gérer la crise demande d'avoir le sens de l'effort, **préparer la société de l'après-crise** demande d'avoir du sens de l'autre.

Gérer la crise demande de rassurer, **préparer l'après-crise** demande d'enthousiasmer

Gérer la crise demande d'être au chevet de notre société, **préparer l'après-crise** demande de penser un tout nouveau monde.

Voilà les enjeux essentiels des prochains mois, au niveau européen et au niveau national et régional, voilà la mission qui nous est demandée, voilà les défis que nous voulons relever avec vous, voilà les qualités que nous devons avoir.

II. Gérer la crise

Oui, avant de refaire le monde, il faut tenter de le refaire tourner ou d'éviter qu'il ne s'effondre.

Gérer la crise, c'est ce que nous avons fait aux niveaux régional et fédéral, vite et fort. Avec la crise bancaire, le plan de relance, les nouvelles mesures régionales, nous avons assumé vite et fort, nous avons travaillé, vite et fort.

Nous avons dû anticiper, passer des nuits, prendre des décisions difficiles. Et nous devons continuer demain, après demain, jusqu'à la relance dont nous ne connaissons ni l'heure ni le jour.

Entretemps, nous ne pouvons nous permettre de perdre notre temps dans de vaines querelles politiciennes, dans des campagnes électorales à l'américaine. Entretemps, nous ne pouvons, nous, rester assis à regarder, à dire « il n'y a qu'à », à ne penser qu'à séduire ou à critiquer ou à se taire quand c'est trop dangereux de prendre position.

Non, notre campagne à nous, elle se passera d'abord au boulot et elle pensera d'abord aux gens et à la manière de les protéger dans la crise, de les protéger de la crise, de protéger leur emploi. Nous devons en effet tout faire pour éviter les licenciements par tous les moyens et ce sans tabous idéologiques, on ne peut se le permettre. Nous devons tout faire pour protéger les plus faibles, soutenir les entreprises, stabiliser les banques, préparer les reconversions. Les mesures que nous avons prises jusqu'à présent démontrent leur efficacité notamment en ce qui concerne l'emploi. Au cours du mois précédent, on relève une augmentation du chômage dans les trois Régions du pays et surtout en Flandre, à savoir de 11,8 % en Région flamande, de 0,9 % en Région wallonne et de 2,7 % en Région bruxelloise. Parallèlement, on observe une augmentation du nombre de personnes en chômage temporaire qui passe de 179.358 à 313.200 personnes sur base annuelle, soit une augmentation de 122 %. L'augmentation du nombre de chômeurs temporaires est plus grande en Flandre (de 113.777 à 210.544 chômeurs temporaires sur base annuelle) qu'en Région wallonne et bruxelloise (respectivement de 58.736 à 92.825 et de 6.845 à 9.831 chômeurs temporaires sur base annuelle). Ces chiffres donnent une indication de l'augmentation du taux de chômage complet qu'il pourrait y avoir sans le régime du chômage temporaire qui constitue donc un bouclier de protection, pour les travailleurs et les entreprises, contre le chômage par temps de crise économique.

Et lorsque la première chose que l'on attend de nous est de gérer une crise, il faut tout d'abord savoir gérer l'Etat. Et en la matière, je pense que nos ministres ont chacun fait un réel sans faute, au point d'être chacun repris dans le top 15 des ministres dont les citoyens sont les plus satisfaits.

André, Marie-Dominique, Catherine, Benoît et Benoît, Melchior, quand je vois votre bilan, exposé tout à l'heure, quand je vois votre engagement, vos convictions, votre force de travail, votre sens de l'intérêt général et du désintéressement, je ne peux qu'être à la fois fière et reconnaissante, je ne peux que me dire que vous offrez les plus belles images du cdH à l'action : celle

de la stabilité, de la convivialité, de l'engagement, du professionnalisme et de l'honnêteté. Et cela, personne ne peut nous l'enlever, surtout pas ceux auxquels nous aurons la politesse de ne pas rappeler la chute vertigineuse des scores au lendemain de leurs premières expériences gouvernementales.

Savoir assumer et rassurer voilà ce que l'on demande d'un responsable politique, voilà ce que l'on a toujours demandé du cdH et voilà ce que vous avez offert pendant 5 ans :

- **5 ans d'un plan Marshall** qui a enfin fait entrer la Wallonie dans l'ère de la modernité ; 5 ans de retour de la confiance de la Wallonie et de Bruxelles en soi, 5 ans de plan Marshall avec 5 pôles de compétitivité ; avec l'allègement de la fiscalité sur l'entreprise et la suppression de la fiscalité anti-économique, avec 136 pc d'augmentation de la recherche et de l'innovation ; 150 millions d'euros ; avec la création de 27.239 emplois, la mise en formation de 115.076 personnes, et l'engagement de 1.250 nouveaux chercheurs ; avec le plan air-climat ; les primes énergies, les éoliennes, le plan déchet, l'investissement d'un milliard dans l'eau en Région wallonne, avec 2.000 logements locatifs par an, avec la gratuité des transports en commun pour les 0-12 ans et les + de 65 ans. Sans oublier les métiers du cœur, qui nous sont si chers: 1000 emplois du cœur créés dans le cadre du Plan Marshall ;

- **5 ans de réformes de gouvernance** éthique qu'aucun parti de l'ancienne législature n'avait été capable d'initier ; 5 ans avec moins de ministres, deux fois moins d'intercommunales, avec un passage de 4350 à 1850 administrateurs publics, avec de nouvelles règles éthiques et de contrôle, avec une meilleure gouvernance locale et du logement social ;

- **5 ans en Communauté française** avec une augmentation du financement de l'enseignement de 18% ; avec plus de 1400 professionnels de l'éducation en plus ; avec un investissement majeur de 1 milliard dans les bâtiments scolaires ; avec l'encadrement différencié dans le secondaire, l'augmentation des allocations d'étude, les 8000 places d'accueil depuis début de la législature.

Vous avez symbolisé en 5 ans une des plus-values du cdH, sa capacité de gestion, son sens de l'intérêt général, sa capacité de servir, d'être toujours sur le pont.

Mais si nous devons être sur le pont, tenir le gouvernail, nous devons surtout regarder l'horizon et ne pas nous tromper de cap pour construire la société de l'après-crise que nous devons choisir.

III. Préparer la société de l'après-crise

Car la crise , si elle est difficile pour certains, si elle fait peur à beaucoup, elle est aussi et surtout une **chance** que nous ne pouvons pas rater ; la chance de changer le monde, d'arrêter le culte du moi, le culte du veau d'or, le culte du plus riche, le culte du plus fort, le culte du plus beau, le culte du plus vite, le culte de l'apparence, le culte de la consommation, le culte du privé, le culte du marchand , le culte aveugle de la finance.

Oui, cette crise est bien plus qu'une crise financière et bancaire, elle est bien plus qu'une crise économique et sociale, bien plus qu'une crise purement environnementale. Elle est aussi et surtout une crise de valeurs et de sens, une crise de système, de génération et peut être même de civilisation.

Et une crise de cette envergure est donc aussi une chance à ne pas rater, la chance de pouvoir repenser le monde, sa direction, son sens, ses priorités et son rythme de vie.

A. Un objectif : remettre enfin l'humain au centre

Et si cette crise était la chance que nous attendions, celle de pouvoir remettre enfin l'humain au centre.

Car, cette chance là, nous ne pouvons pas la rater car c'est la raison d'être de notre projet politique, c'est la raison d'être de notre présence, cette chance c'est à la fois un idéal et un devoir, un rêve et une nécessité.

- **Remettre l'humain au centre**, c'est considérer que le premier capital de notre société, c'est son capital humain et non son capital physique ou financier ;
- **Remettre l'humain au centre**, c'est désormais placer la croissance humaine avant la croissance économique ;
- **Remettre l'humain au centre**, c'est considérer que le développement du secteur non marchand et des métiers du cœur vaut bien autant que ceux de ces quelques traders qui ont trompé le monde ;
- **Remettre l'humain au centre**, c'est savoir que derrière une statistique du chômage, un lit d'hôpital, un numéro de dossier, un justiciable, une victime, un administré, un sans-papier, il y a une vie qui bâtit, une âme qui doute, un être qui mérite toutes les priorités du monde.

C'est cela la **rupture humaniste** que nous voulons porter.

C'est cela la **génération humaniste** que nous voulons créer.

C'est cela la **révolution de valeurs** que nous voulons mener, celle des **valeurs du cœur**.

B. Pour y arriver, mener 5 Révolutions en 5 ans

Si nous voulons remettre l'humain au centre, nous devons mener 5 Révolutions humanistes pour la prochaine législature tant au niveau européen, qu'au niveau national et régional.

Ces cinq Révolutions, dénommées 5 R, ce sont les 5 axes de nos programmes régionaux, les 5 axes de notre ambition européenne, les 5 points cardinaux de nos 5 prochaines années :

- 1. La Révolution de l'enseignement et de l'éducation ;**
- 2. La Révolution de l'emploi et de la relance ;**
- 3. La Révolution des nouvelles solidarités ;**
- 4. La Révolution de l'environnement ;**
- 5. La Révolution de la gouvernance.**

1. La Révolution de l'enseignement et de l'éducation : tout miser sur les 0-25 ans

Le vrai capital d'une société pour nous, c'est son capital humain, c'est l'intelligence, la créativité, la force d'innovation de ses jeunes et de tous ses citoyens. Aucune révolution de valeurs, aucun développement, aucune évolution citoyenne, environnementale, démocratique ou sociale ne se fera si nous ne misons pas avant tout sur l'éducation et la construction de citoyens heureux, formés, insérés, généreux, curieux, ayant le sens de l'effort et de l'autre, ayant le sens collectif et l'ambition de participer au développement de sa société.

Aucune politique sociale curative ne pourra remplacer l'investissement dans les 0-25 ans qui est le seul investissement capable de permettre une politique de développement durable et d'innovation réelle au service de tous, une politique d'insertion par l'emploi, une politique citoyenne active, une politique environnementale et d'intégration. Notre priorité est donc la croissance de l'humain. Nous devons avoir l'ambition de développer le potentiel de chacun. Nous devons avoir l'ambition de tirer tout le monde vers le haut.

Tout miser sur les 0-25 ans, c'est :

- **un plan de soutien massif aux familles et aux parents ;**
- **un programme d'excellence collective pour l'école ;**
- **un schéma ambitieux qui dope l'enseignement supérieur ;**
- **un plan 15-25 ans écrit par les 15-25 ans.**

A. Un plan de soutien massif aux familles

Durant cette législature, nous voulons compléter et renforcer les efforts entrepris et adopter un plan massif de soutien à la parentalité.

Ce plan s'articulera selon la ligne du temps de l'aventure parentale et de l'enfant et proposera à chaque moment les politiques les plus adaptées pour améliorer la

vie quotidienne. Il tiendra également compte des fragilités vécues par certaines familles et notamment les familles vivant une situation de monoparentalité.

1) Un plan de soutien pour les parents

L'évolution sociale et économique de la société a pour effet de fragiliser un certain nombre de familles, ce qui induit indirectement des difficultés à l'égard des enfants. Le soutien à la parentalité, c'est avant tout un vaste programme de sensibilisation à la fonction parentale dans toute la Communauté française, en lien avec les écoles, les CPMS, les associations spécialisées et permettant d'aborder l'ensemble des problématiques éducatives de 0 à 18 ans.

2) Un plan ambitieux d'accueil de l'enfance

Concrètement, 7.921 places ont été ouvertes sous cette législature. À cela, on peut ajouter 2.104 places supplémentaires qui seront ouvertes d'ici fin 2010. Soit une création totale de 10.025 places. Nous voudrions créer au moins 8.000 places complémentaires au minimum sur la législature.

3) Un plan pour les familles monoparentales

Il arrive souvent que les familles monoparentales cumulent différents problèmes. Par rapport aux couples avec enfants, elles sont moins souvent propriétaires et plus nombreuses à être au chômage. Elles souffrent également plus souvent du stress. Nous voulons développer un plan qui renforce les aides familiales, faciliter le retour à l'emploi du chef de famille monoparentale via un accueil personnalisé, inciter à la reprise de travail, etc.

B. Une école de l'excellence pour chacun

Nous développerons un programme ambitieux d'excellence collective, pour chacun, basé sur une implication maximale de tous les acteurs, un renforcement à la fois de l'autonomie des équipes pédagogiques et de la logique de responsabilisation et d'évaluation.

Ce programme d'excellence collective aura 5 priorités :

1) Valoriser les métiers de l'enseignement et renforcer l'autonomie des équipes

• Revaloriser le métier d'enseignant

- **Améliorer le statut financier des enseignants** sur base d'une nouvelle négociation intersectorielle et d'une définition claire des missions de chacun ;

- **Rendre la carrière des enseignants évolutive et mobile et aider les jeunes enseignants par un tutorat ;**

- **Revisiter la formation initiale des enseignants** : nous voulons transformer la formation initiale des enseignants pour arriver à un diplôme d'enseignement supérieur de type long pour le secondaire, y inclure des formations

complémentaires notamment centrées sur l'autoévaluation, la remédiation personnalisée et les moyens d'identifier rapidement les difficultés d'apprentissage ;

● **Faciliter la vie des directeurs et notamment renforcer l'aide spécifique aux directions** : passer progressivement d'un équivalent temps-plein pour 1.000 élèves à un pour 500.

2) Continuer à renforcer la qualité de l'enseignement et lutter contre l'échec scolaire

Nos propositions :

- **Amplifier et systématiser les épreuves externes non certificatives** : nous voulons à terme organiser, dans toutes les matières, selon un plan pluriannuel, des épreuves d'évaluation et de pilotage des établissements ;

- **Mettre en œuvre une épreuve externe certificative à l'issue du 1^{er} degré pour tous (14 ans) et ensuite organiser une épreuve externe certificative d'enseignement secondaire supérieur** pour tous en fin de secondaire, et de manière différenciée selon les types d'enseignement ;

- **Développer la remédiation immédiate dans chaque école** : nous voulons intensifier et installer concrètement, dans chaque école via des moyens nouveaux notamment en matière de NTPP ou de rôles nouveaux de certains enseignants, la remédiation personnalisée constante dans chaque école et ce, afin de diminuer le taux de redoublement ;

- **Améliorer les programmes et les socles de compétences avec l'implication des enseignants** ;

- **Faciliter des transitions entre l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire** ;

- **Mettre sur pied un réel service efficace d'orientation personnalisée pour chaque jeune.**

3) Une école de qualité pour tous : lutter contre la dualisation entre élèves et entre écoles

Nos propositions :

- **Mettre en œuvre une agence de l'orientation éducative et professionnelle** en Communauté française pour chaque jeune ;

- **Renforcer et valoriser financièrement les partenariats structurels entre pouvoirs organisateurs et écoles qui accueillent des publics différents** afin de renforcer et d'organiser la mixité sociale au sein des écoles de pouvoirs organisateurs réorganisés et de renforcer la mobilité du corps professoral et des élèves ainsi que de mieux affecter les moyens humains et financiers ;

- **Renforcer le financement différencié des établissements défavorisés et encourager la mixité par un financement différencié par élève provenant d'un milieu socio-économique défavorisé ;**
- **Renforcer les services d'accrochage scolaire et imaginer des expériences pilotes d'accrochage scolaire en internat ;**
- **Développer un plan de lutte contre la violence scolaire** : notamment en renforçant la prévention, le personnel éducatif et la coordination avec les acteurs de prévention extérieurs ;
- **Ouvrir l'école aux acteurs de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse ;**
- **Abroger le décret inscriptions et repartir d'une feuille blanche à discuter avec tous les acteurs de l'enseignement avec un triple objectif : le renforcement de l'autonomie des établissements, le respect du libre choix des parents et le renforcement de la mixité.**

4) Transformer radicalement les filières techniques et professionnelles

Nos propositions :

- **Mettre sur pied, dans chaque zone géographique, un partenariat structurel entre les écoles techniques et professionnelles, les opérateurs régionaux de formation et les fonds sectoriels des entreprises** : cette prise en charge collective permettra de réduire la concurrence, de dégager des moyens et de se focaliser sur l'objectif de décrocher son premier contrat de travail. Les incitants tant financiers que d'aide aux rapprochements doivent être élargis. Il s'agira de prévoir un fonds d'investissement alimenté par différents acteurs publics et privés ;
- **Restructurer radicalement l'enseignement technique et professionnel** : réorganiser selon des spécificités clarifiées ses différentes filières, les rebaptiser pour renforcer leur attractivité (ex : une filière « technologie et innovation »), développer un modèle de modularisation et de passerelles, etc. ;
- **Elargir les partenariats entre les entreprises et les écoles** : nous proposons d'amplifier les stages en entreprise via des incitants et de permettre aux enseignants du qualifiant de mettre à jour régulièrement leurs compétences professionnelles en entreprise.

5) Améliorer l'efficacité des structures de l'école pour une meilleure gouvernance

Nos propositions :

- **Renforcer à la fois l'autonomie et la responsabilisation des équipes éducatives** : nous insistons sur la nécessité de rendre plus de liberté aux Pouvoirs organisateurs et aux équipes de terrain dans l'utilisation des moyens qui leur sont octroyés en vue d'atteindre les objectifs fixés. Cette autonomie va de pair avec une plus grande exigence quant aux résultats obtenus, notamment à

travers le suivi des résultats par les indicateurs internes et externes et le renforcement des missions d'audit de l'inspection et l'accompagnement par les conseillers pédagogiques ;

- **Réinstaller un climat de confiance entre les organisations syndicales et les Pouvoirs organisateurs** : il s'agira de mener à bien, de façon constructive, les premières négociations dans le cadre fixé par la nouvelle procédure et d'évoluer sur certains points dans le cadre de discussions tripartites entre pouvoirs organisateurs, syndicats et gouvernements. Sur ce point, je me permets de trouver inacceptable l'attitude du Président de la Communauté française qui a tout simplement, bafoué un accord de gouvernement et un vote en commission sur un projet de décret obtenu de haute lutte et renvoyé comme par hasard au conseil d'Etat la veille de la fin de la législature ;

- **Créer par zone géographique des trajets harmonisés d'enseignement et de formation par jeunes et créer des pôles éducatifs** permettant de renforcer les partenariats entre écoles, les réseaux, l'enseignement secondaire et supérieur et entre les acteurs de formation. Cela permettra de décroquer les écoles, de renforcer l'efficacité et la coordination en matière d'offre scolaire, favoriser les transitions entre niveaux d'enseignement et la mobilité des acteurs ;

- **Transférer le rôle de Pouvoir Organisateur de la Communauté française vers un ou des organes indépendants**. Par la suite, envisager des synergies et des rapprochements entre les réseaux publics, voire une fusion.

C. Un enseignement supérieur à dimension européenne

Alors que l'espace européen de l'enseignement supérieur s'est progressivement mis en place via le processus de Bologne, nous devons poursuivre une large réflexion à propos de notre enseignement supérieur. Comment faire évoluer notre système d'enseignement supérieur pour accroître la démocratisation de son accès, augmenter le taux de réussite, tendre vers l'égalité de chance des résultats et assurer une optimisation des moyens disponibles ?

La Communauté française se caractérise par un taux d'entrée très élevé dans l'enseignement supérieur, le taux de réussite en fin de première année est de l'ordre de 45 %, ce qui représente un coût social et économique excessif et humainement inacceptable.

1) Dépasser les 60 % de réussites et augmenter de 10 % à 15 pc le nombre de jeunes qui fréquentent l'enseignement supérieur

Le cdH souhaite mettre en place une réelle politique d'information, de sensibilisation et d'**attraction vers l'enseignement supérieur**. Avec un objectif visant à arriver à 65 pc de jeunes dans l'enseignement supérieur, nous voulons assurer une meilleure transition entre le secondaire et le supérieur, mener des campagnes d'information, accentuer l'aide à l'orientation et enfin lutter encore davantage contre le décrochage scolaire.

Il faut continuer à rendre l'enseignement supérieur plus accessible financièrement par le biais des allocations d'études, des subsides sociaux, mais également par la réduction des coûts pour les transports en commun, le logement des étudiants et l'accès à la culture.

Nous voulons soutenir les étudiants afin de mieux orienter les jeunes à l'entrée de l'enseignement supérieur, renforcer le tutorat en première année.

2) Des étudiants mobiles !

La mobilité internationale des étudiants, en ce compris pour celles et ceux qui disposent de moyens plus limités, est importante dans la vie académique des étudiants. Le cdH souhaite que la Communauté française offre des compléments substantiels à la bourse Erasmus.

Les propositions :

- Permettre à l'étudiant, à terme, de construire son cursus sur base d'un ensemble de crédits et non plus uniquement sur un certain nombre d'années ;
- Encourager les codiplômations avec des institutions d'enseignement supérieur internationales et de la Communauté flamande, notamment par le biais d'incitants financiers ;
- Poursuivre la possibilité d'octroyer des bourses pour stages et séjours extra-européens.

3) Poursuivre la modernisation de l'enseignement supérieur

Le cdH a proposé divers outils permettant de mettre en œuvre le processus de Bologne, mais ce sont les acteurs de l'enseignement supérieur eux-mêmes qui ont pris les décisions de les utiliser ou non. Nous souhaitons poursuivre dans cette voie, en partenariat avec l'ensemble des acteurs du secteur.

Le cdH propose de :

- poursuivre la réforme du paysage de notre enseignement supérieur en favorisant les rapprochements et les collaborations entre institutions, centrés sur les trois Académies universitaires ; élargir, dès lors, le concept des Académies à l'ensemble des institutions d'enseignement supérieur ; optimiser les outils mis en place pour favoriser le parcours de l'étudiant et donc, notamment, de rendre le système de codiplomation plus attractif pour l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur, en rééquilibrant les avantages pour chacune des parties codiplômantes, réviser régulièrement et de manière globale le système des passerelles et favoriser la valorisation des acquis de l'expérience.

D. Un plan 15-25

Notre société doit miser sur le dynamisme de sa jeunesse, sa créativité et son sens de la solidarité, investir dans sa capacité à vivre solidairement, valoriser ses prises d'initiatives et de responsabilités et lui offrir des perspectives encourageantes sur son avenir.

Durant la prochaine législature, nous voulons soutenir encore plus les jeunes et renforcer leur implication dans la société et les processus de décision. En effet, ces derniers échappent encore trop souvent aux actions prioritaires des politiques. Ils n'ont pas assez la possibilité de s'impliquer dans les processus de décisions alors qu'ils constituent la force vive de la société d'aujourd'hui et de demain.

1) Mettre en œuvre un plan « 15-25 »

En début de législature, l'objectif est d'établir un plan « 15-25 » transversal au sein de l'espace francophone, impliquant et mobilisant l'énergie de l'ensemble des ministres compétents (enseignement, sports, culture, jeunesse, aide à la jeunesse, familles, affaires sociales, insertion, etc.) en vue d'augmenter le soutien, l'insertion et la qualité de vie des jeunes.

Nous voulons mettre sur pied une « task force « jeunes » représentative de la jeunesse francophone pour aider à la préparation du plan « 15-25 » et en assurer le suivi et l'évaluation :

- de l'emploi dans les organisations de jeunesse et les centres de jeunes.

2) Accentuer la politique de prévention et d'accompagnement pour les jeunes pour les jeunes à problèmes

- Nous voulons renforcer la politique de prévention de la maltraitance, et renforcer le travail des services d'aide en milieu ouvert (A.M.O.) ; décloisonner le secteur de l'Aide à la Jeunesse, notamment, en intensifiant les collaborations avec d'autres secteurs : celui de l'enseignement, de l'enfance, de la jeunesse ;
- En matière de places, il faudra augmenter significativement les moyens du secteur de l'Aide à la Jeunesse dans l'optique de la création de 500 places résidentielles destinées aux jeunes en difficultés ou en danger ; envisager l'ouverture de la nouvelle section fermée de 10 places à Wauthier-Braine et d'un centre fédéral fermé à St-Hubert et l'ouverture, pour 2012, d'un nouveau centre fédéral fermé à Achêne avec 120 places.

2. La révolution de l'emploi et de la relance avec un deuxième Plan Marshall et un deuxième contrat « économie-emploi-environnement »

Jusqu'il y a peu, l'évolution du marché de l'emploi était encourageante. Grâce aux succès structurels du Plan Marshall et des politiques de l'emploi, en particulier les politiques d'accompagnement et d'activation, de développement de l'emploi dans les services (notamment les titres-services) et de lutte contre les pièges à l'emploi, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés avait diminué de 17.722 unités entre 2004 et 2008 pour la Région wallonne.

Mais la crise économique menace aujourd'hui gravement le marché de l'emploi et les acquis engrangés depuis 2005 dans le redéploiement de l'économie wallonne. Alors que l'on prévoyait en septembre dernier la création de 27.900 emplois durant l'année 2009, la Banque Nationale nous annonçait début février une perte de 57.000 emplois pour cette même année. Étant donné l'augmentation de la population active, le Conseil supérieur de l'Emploi s'attend à une augmentation du nombre de chômeurs de 100.000 unités d'ici fin 2009.

Nous devons aussi et surtout préparer l'après-crise et mobiliser toutes nos énergies pour continuer le redéploiement économique de notre région sur base d'un deuxième plan Marshall venant compléter et doper le premier plan dont le succès est indiscutable. Nous devons adopter des réformes radicales, permettant de transformer notre système économique et de consommation au profit d'une économie à la fois plus efficace, plus humaine et plus durable. Osons innover et révolutionner. La crise nous offre des opportunités de changement, de réformes et d'évolution de mentalités qu'il est de notre devoir de saisir. À tous les niveaux de pouvoir.

Cela exige d'amplifier les efforts réalisés durant cette législature et les étendre pour faire entrer définitivement la Wallonie et Bruxelles dans l'ère du redéploiement durable à visages humains, dans l'ère de l'innovation et de l'économie de la connaissance, dans l'ère de l'économie verte, dans l'ère d'une politique d'augmentation du taux d'emploi, dans l'ère de la qualification et de la mobilité du plus grand nombre de ses citoyens, dans l'ère d'une politique de déploiement des services aux personnes.

Le premier plan Marshall a permis une première évolution majeure, celle de l'initiative, de l'entrepreneuriat, de l'économie de la connaissance, de la recherche et de l'innovation, celle de la création des pôles de compétitivité. C'était une première étape radicale, forte et indispensable.

Nous devons maintenant préparer la deuxième étape en dopant les politiques existantes et en étendant le plan au capital humain, à l'alliance emploi-environnement et aux services aux personnes.

La même démarche sera entreprise à Bruxelles

Nous voulons :

- prolonger et élargir les politiques entreprises dans le cadre du premier plan Marshall en les dopant et en continuant notamment à investir dans l'initiative et l'entrepreneuriat, la formation et l'emploi, la recherche et l'innovation, les pôles de compétitivité, les nouvelles technologies et les infrastructures ; idem pour le contrat économie et emploi ;
- développer des accents nouveaux autour de 3 programmes majeurs :
 - en intégrant un plan massif d'investissement dans le capital humain, dans la formation et dans l'enseignement obligatoire et supérieur ;
 - en créant une alliance ambitieuse « emploi-environnement » basée sur un plan « géoéconomique » qui allie climat et emploi, économie et environnement, « moins de CO₂ » et « plus de jobs » ;
 - en investissant dans le secteur des services aux personnes et dans les métiers du cœur ;

- être piloté conjointement par la Communauté française et la Région wallonne, en lien intégré et coordonné sur plusieurs aspects avec la Région bruxelloise ; idem pour le contrat « économie –emploi » ;
- unir de manière cohérente les politiques structurelles de redéploiement de la formation et de l'économie entre la Communauté française et la Région wallonne, en lien avec la Région bruxelloise.

Notre politique d'emploi et de développement sera basée sur deux axes forts : investir dans les personnes leur formation et leur accompagnement pour les amener à l'emploi et investir dans l'initiative et la création d'activités pour leur donner des emplois.

A. Investir dans les personnes pour les amener à l'emploi

1) Etablir « un plan de qualification pour les francophones» pour 5 ans

Tant en Région wallonne que bruxelloise, notre ambition sera de développer un plan massif d'investissement dans la formation des demandeurs d'emploi et des travailleurs. **Nous voulons doubler l'offre de formations pour les jeunes en 5 ans à Bruxelles et l'augmenter de 50 pc en Wallonie.**

En raison de la mondialisation, la compétitivité de notre économie doit reposer sur la forte qualification des travailleurs et sur nos capacités d'innovation. Il est par conséquent indispensable d'investir dans la formation des travailleurs, en complément d'une formation initiale de grande qualité, et de stimuler les activités de recherche et de développement.

Nos propositions principales :

- faire en sorte que le trajet de la qualification soit un trajet ininterrompu pour chacun allant de l'école, à l'enseignement supérieur et/ ou à la formation professionnelle sans rupture, selon un trajet intégré et continu qui se poursuit pendant le travail ou la recherche d'un travail et quel que soit l'âge ;
- faire du stage d'attente une réelle période de formation et insérer la formation dans la politique d'accompagnement et d'activation ;
- renforcer les efforts de formation en faveur des groupes de travailleurs « à risque », comme les travailleurs handicapés, des personnes peu scolarisées, des travailleurs âgés, et vérifier le respect par les entreprises de leurs obligations de formation en faveur de ces groupes.

2) Créer une obligation de moyen nouvelle pour la Région visant à accompagner de manière renforcée chaque nouveau demandeur d'emploi et le mettre à emploi

Nous voulons mener une révolution copernicienne et revoir l'ambition du rôle des pouvoirs publics à l'égard des jeunes. Au lieu de se dire que nous voulons amener le jeune au diplôme et puis le laisser se débrouiller, nous pensons que désormais le rôle des pouvoirs publics consiste à mettre le jeune à l'emploi et donc à devoir prendre en charge de manière personnalisée et efficace la période d'accompagnement pour y arriver, ce qui demande par ailleurs au jeune de s'inscrire dans un contrat actif d'insertion pour y arriver.

Devoirs pour la Région, droits et devoirs pour le jeune.

Nous voulons conclure un nouveau plan ambitieux d'activation coordonnant les actions fédérales et régionales, fixant de nouveaux objectifs clairs et une méthode d'évaluation collective ainsi qu'une nouvelle méthode, un nouveau mode de financement et, en cas d'accord, une adaptation ou modification de la frontière des compétences fédérales et régionales en matière d'accompagnement et de suivi des demandeurs d'emploi. Dès le premier jour, le jeune doit recevoir un contrat de demandeur d'emploi avec un trajet d'accompagnement ou de formation. Nous voulons investir dans les groupes-cibles et renforcer la mobilité des demandeurs d'emploi avec la conclusion plus ambitieuse d'accords de coopération entre services régionaux.

B. Investir dans l'activité économique et créer des emplois nouveaux

1) Organiser une véritable alliance emploi-environnement

La révolution climatique offre des opportunités de création d'emplois verts et de développement pour les pays qui sauront s'y montrer attentifs. À nous d'être pionniers et ambitieux dans le cadre de cette stratégie mobilisatrice pour l'environnement, l'emploi, l'entrepreneuriat et le pouvoir d'achat des personnes.

À cette fin, nous proposons de :

- renforcer l'importance du développement durable et de l'efficacité énergétique dans les politiques régionales ;
- créer une alliance Emploi – Environnement. Celle-ci développera une série de mesures en faveur des énergies durables, du secteur de la construction « durable » (isolation des bâtiments existants, construction de bâtiments passifs...), du développement de systèmes « propres » de transports collectifs publics et des infrastructures correspondantes, etc. ;
- mettre sur pied dès le début de la législature une table ronde « Climat et Emploi » composée de représentants des différents niveaux de pouvoirs, des partenaires sociaux et de tous les acteurs concernés, dont les objectifs sont :

- d'améliorer l'efficacité énergétique dans le secteur du logement et des bâtiments via des phases de rénovation planifiées sur une longue période et qui se concentrent sur le paysage immobilier existant ;
 - de mener une étude approfondie concernant les emplois durables et de les développer ;
- investir massivement dans l'écoconstruction (la performance énergétique des bâtiments, l'utilisation rationnelle de l'eau, le choix de matériaux durables, etc.) ;
 - soutenir le développement de la recherche et l'innovation dans le secteur du développement durable, notamment les énergies renouvelables et la meilleure efficacité énergétique ;
 - poursuivre et étendre le mécanisme du tiers investisseur initié en Région wallonne et l'adapter aux ménages aux plus bas revenus ;
 - redéfinir le développement environnemental, social, et économique de chacun comme objectifs principaux du développement économique.

2) Investir dans le service aux personnes et lancer un vaste plan d'emploi dans l'associatif

Les services aux personnes et l'économie sociale représentent des secteurs où la demande d'emploi est importante et où on peut favoriser une meilleure conciliation vie familiale/vie professionnelle, comme le recommande la Commission européenne dans son plan de relance. L'économie sociale, quant à elle, a comme finalité non pas le profit, mais plutôt de rendre des services pas, ou peu, assurés par les entreprises traditionnelles, en favorisant la cohésion sociale et l'insertion dans le monde du travail.

Nos propositions :

- renforcer les dotations Maribel social ;
- pérenniser et améliorer les titres-services ;
- développer les emplois dans l'accueil extra-scolaire des enfants de 3-12 ans ;
- permettre aux employeurs d'offrir aux travailleurs qui le souhaitent des chèques titres-services ;
- renforcer les centres d'accueil des personnes handicapées ;
- développer une économie sociale relevant le défi du développement durable (énergie, logement, transports en commun, nouveaux modes de production agricole, etc.).

3) Soutenir l'initiative et l'entrepreneuriat

Pour améliorer notre taux d'emploi, notre économie a plus que jamais besoin de créateurs et de repreneurs d'entreprises.

Nos propositions :

- poursuivre la simplification administrative et renforcer et rationaliser les outils économiques et financiers ;

- inscrire dans les programmes scolaires de l'enseignement secondaire et universitaire une initiation à l'entrepreneuriat, via des « jeux d'entreprises » ;
- créer un nouveau statut allégé d'indépendant pour les activités à chiffre d'affaires limité (cf. modèle français du statut d'auto-entrepreneur) et permettre la création d'une société en 24 h et au capital réduit ;
- octroyer des chèques formations aux particuliers ;
- doubler la prime à l'emploi pour les 1ers et 2es emplois dans les PME ;
- accentuer et simplifier encore davantage l'accès au crédit pour les investisseurs et les entrepreneurs ;
- faciliter la transmission d'entreprises et soutenir les entreprises en difficulté ;
- réserver de l'espace pour les activités économiques dans des zonings adéquatement équipés et respectueux du développement durable ;
- poursuivre le développement des aéroports de Liège et de Charleroi, véritables moteurs de développement de l'activité économique, dans le respect des riverains ;
- Développer le private equity et l'accès au crédit.

4) Investir dans la recherche et le développement (plus 50 pc)

- Nous voulons renforcer la recherche fondamentale en l'augmentant de 50 % sur la législature et poursuivre les efforts entrepris en recherche appliquée dans le cadre du plan Marshall et augmenter la recherche de 100 % sur la législature. Ainsi, porter à 400 millions € le budget de la recherche fondamentale et à 707 millions € celui de la recherche appliquée ;
- Nous voulons par ailleurs, améliorer le niveau salarial des chercheurs, mieux valoriser le doctorat et uniformiser à 65 % les exonérations de précompte ; augmenter le nombre de postes de chercheurs ;
- reconnaître à tous les chercheurs, bénéficiant d'un financement, un statut de travailleur reconnu par les autorités publiques et veiller à l'harmonisation des statuts des chercheurs.

3. La révolution des nouvelles solidarités

La crise nous incite, plus que jamais, à remettre le sens de l'autre au cœur de notre projet politique et à ajouter la force de la fraternité à la liberté et à l'égalité. Une fraternité qui veut retisser le lien social entre les gens, défendre un secteur associatif généreux et sauvegarder nos systèmes de solidarité. Une fraternité qui refuse une société où les plus vieux, les plus pauvres et les plus fragiles sont jetés au bord du chemin de la croissance.

Nous sommes actuellement confrontés à de nouvelles inégalités inhérentes à l'évolution de notre société. Elles s'expriment par de nouvelles formes de solitude, par des difficultés d'accès aux nouveaux médias et à l'internet, par des problèmes de logement et de pauvreté, même chez certaines personnes qui travaillent de manière précaire, par le défi de l'interculturalité et ses problèmes d'insertion, de respect, de valorisation, de non-discrimination ou encore par l'accès à la santé ou aux maisons de repos.

Pour rencontrer ces problématiques, **nous avons besoin de conclure, pour la prochaine législature, un nouveau contrat social**, axé autour de différentes priorités :

A. Créer un vaste plan de développement de l'emploi et des services nouveaux

Pour porter ces problématiques, nous avons plus que jamais besoin d'un secteur non-marchand développé, d'une nouvelle dynamique de services aux personnes, d'un secteur associatif soutenu et déployé. Au côté de la solidarité verticale de l'État, garante d'universalité et d'équité, mais parfois anonyme et bureaucratique, nous avons besoin d'une solidarité horizontale, plus chaude et plus humaine, que seuls le secteur associatif et les services non-marchands peuvent fournir. Ceux-ci sont en outre des viviers d'emplois importants. En investissant dans ces secteurs, nous répondons à la crise tout en rendant l'économie plus humaine. Le secteur des services aux personnes mise essentiellement sur la participation citoyenne, la responsabilité et le sens de l'autre. Dans une société en constante évolution, qui doit plus que jamais répondre à un nouveau besoin de participation citoyenne et faire face à des inégalités nouvelles et croissantes, le rôle et la place de l'associatif n'ont peut-être jamais été aussi essentiels.

L'investissement dans ce secteur répond pour nous à trois grands objectifs :

- 1. Un secteur alternatif au secteur marchand qui rend service aux personnes et poursuit des objectifs non mercantiles ;**
- 2. Un secteur créateur d'emplois ;**
- 3. Un nouveau besoin de participation citoyenne.**

Nous voulons avec l'ensemble des niveaux de pouvoirs lancer un plan de développement des services et des métiers du cœur et revaloriser les professionnels du secteur associatif non marchand ; doper les emplois APE, ACS et Maribel ; développer les emplois dans l'accueil extra-scolaire des enfants de 3-12 ans ; faciliter le quotidien du tissu associatif de terrain notamment en simplifiant les démarches administratives et en garantissant le versement des subsides. Et enfin développer une économie sociale relevant le défi du développement durable (énergie, logement, transports en commun, nouveaux modes de production agricole, etc.).

B. Assurer un logement à chacun

Un logement, c'est la condition nécessaire pour avoir une vie de famille épanouissante, pour la réussite scolaire des enfants, pour pouvoir former des projets de vie... En l'absence de logement, tout pose problème : l'accès à l'aide et à la sécurité sociale, l'insertion sociale, l'estime de soi. Un logement insalubre, inadéquat ou inabordable étouffe le droit des personnes à l'épanouissement social et culturel.

A Bruxelles comme en Wallonie, notre deuxième priorité ira au développement du logement et du logement passif.

Notre objectif : Assurer un logement à chacun

Nos priorités :

- Avoir plus de logements en mobilisant le patrimoine inoccupé en renforçant la confiance des propriétaires privés envers les Agences immobilières sociales (AIS) ;
- Aider les futurs propriétaires a accéder au logement et aider les locataires du secteur privé ;
- Améliorer l'aide au logement conventionné ;
- Soutenir le secteur du logement social en poursuivant la rénovation et la construction du parc social existant ;
- Aider les personnes les plus démunies en assurant un complément logement aux personnes les plus démunies, en assurant un relogement automatique des personnes expulsées, encadrer les loyers, etc.

C. Un pacte de qualité de vie pour les seniors

Chaque année, notre espérance de vie augmente d'une saison. L'allongement de la vie est une évolution positive, une formidable conquête de ce 21^e siècle. Nous devons considérer cette conquête comme une révolution dans nos modes de vie, dans nos relations, une révolution des loisirs, de l'engagement, du rapport au travail, aux relations entre générations. Cette révolution de l'âge demande un nouveau pacte, un pacte de qualité de vie pour les seniors.

Nous voulons lancer un vaste Pacte de qualité de vie autour de 3 axes : hausse du taux d'emploi des travailleurs âgés, valorisation des seniors en tant qu'acteurs sociaux et promotion de l'aide intrafamiliale et de l'habitat intergénérationnel.

Quelques propositions :

- défendre la création, au niveau fédéral, d'une assurance autonomie ;
- inciter aux projets de tutorat et du bénévolat ;
- renforcer les services d'aides et de soins à domicile ;
- développer des logements publics adaptés aux personnes âgées ;
- immuniser la hausse du revenu cadastral des immeubles aménagés pour le maintien à domicile des aînés ;
- assurer une meilleure accessibilité financière des maisons de repos à tous les aînés ;
- mettre en œuvre le nouveau décret sur la maltraitance des personnes âgées ;
- définir un Plan d'action national Alzheimer, améliorer le diagnostic précoce de la maladie et prendre en compte les besoins de l'entourage du patient ;
- développer les soins palliatifs et tout mettre en œuvre pour que les personnes qui souhaitent finir leurs jours à domicile puissent le faire dans de bonnes conditions.

D. Rendre la personne handicapée actrice de la société

En Belgique, 12,9 % de la population entre 16 et 64 ans souffrent d'un handicap et près de 5% sont atteints d'un handicap sévère. Ces personnes sont encore trop souvent marginalisées socialement, économiquement, culturellement. Il est indispensable de rendre la personne handicapée enfin actrice de la société !

Quelques propositions :

- garantir aux personnes handicapées un revenu de base qui leur permet d'atteindre un degré réaliste d'autonomie grâce au système d'allocations pour personnes handicapées et veiller à ce qu'aucune personne handicapée n'ait de revenus cumulés inférieurs au seuil de pauvreté, évalué à 822 euros ;
- garantir la liaison de l'allocation de remplacement de revenus à l'évolution du bien-être ;
- poursuivre les démarches en cours afin d'améliorer l'offre en matière de logement, d'accueil et d'hébergement adaptables et modulables en vue de leur permettre une vie autonome ;

- augmenter en urgence le nombre de places en institution pour les adultes et enfants de grande dépendance en favorisant la création de nouvelles structures adaptées et créer des centres pour polyhandicapés dans chaque région ;
- développer un véritable « plan hébergement » en Wallonie pour les personnes handicapées ;
- sensibiliser les professionnels de l'aménagement du territoire et de la construction aux problèmes de mobilité rencontrés par les personnes handicapées, notamment en introduisant cette problématique dans la formation des architectes, urbanistes et ingénieurs ;
- favoriser l'insertion socioprofessionnelle des personnes handicapées et atteindre le quota fixé à 2,5 % en Wallonie et 2 % à Bruxelles d'employés handicapés dans la fonction publique ; développer la Charte de la Diversité, pour définir un pourcentage d'embauche de personnes handicapées. Nous proposerons aussi un programme de sensibilisation aux chefs d'entreprise.

E. Réussir l'interculturalité

Si nous croyons en l'humain, c'est parce que nous considérons que chaque être est unique. Pour le cdH, notre société constituée de personnes de cultures différentes est une richesse. La Belgique est un pays avec différentes communautés, et nous souhaitons qu'elles puissent vivre ensemble de manière harmonieuse.

Relever le défi de l'interculturalité, cela signifie, selon le cdH, à la fois s'accorder sur un socle de valeurs communes respectées par chacun et en même temps respecter les spécificités et les différences ainsi que le pluralisme des convictions et traditions.

Une société interculturelle est une société qui doit permettre à chacun d'avoir le droit à un épanouissement personnel, professionnel et socioculturel. C'est aussi une société qui doit pouvoir valoriser, au mieux, les atouts et le potentiel de chacun.

Cela demande de développer une politique transversale dont l'objectif est à la fois de réussir l'interculturalité de la population installée et d'accueillir dignement les primo-arrivants.

Nos priorités :

- instaurer une politique intégrée et multidimensionnelle pour les primo-arrivants qui englobe un accueil personnalisé et un parcours linguistique, citoyen et professionnel ;
- participer dès le début de la législature au lancement des « Assises de l'interculturalité » ;
- développer, à côté de cette intégration, une reconnaissance de la diversité par la logique des accommodements raisonnables ;

- lutter contre les discriminations à l'embauche ;
- favoriser la diversité au sein de la sphère professionnelle, culturelle audiovisuelle et éducative ;
- renforcer la lutte contre le racisme et la xénophobie.

F. Faire reculer la pauvreté !

En Belgique, la pauvreté touche plus de 14 % de la population. Certains groupes spécifiques, comme les migrants, les chômeurs, les personnes âgées, les enfants, les locataires et les familles monoparentales, apparaissent comme les plus vulnérables.

Aujourd'hui, un élément nouveau doit en outre être mis en évidence. Il existe de plus en plus de travailleurs pauvres, d'hommes et de femmes dont les conditions de travail et le niveau de salaire ne permettent que de survivre et non de vivre pleinement une vie heureuse et décente. Le cdH souhaite agir de façon transversale pour lutter contre la pauvreté.

Quelques priorités :

- mettre en œuvre un vaste Plan de cohésion sociale et veiller au respect des échéances fixées pour son évaluation ;
- augmenter le nombre de maisons d'accueil, maisons de vie communautaire, maisons d'hébergement de type familial et abris de nuit ;
- mettre en place un vaste programme de réduction des inégalités de santé ;
- mener une politique dynamique d'énergie sociale ;
- encourager et consolider l'action et la concertation, au niveau local, pour la promotion du bien-être et de la santé, en confortant le rôle et les moyens des CPAS ;
- agir contre la fracture numérique.

4. La Révolution de l'environnement et de la mobilité

Il n'est plus possible aujourd'hui de douter du réchauffement climatique. Il est devenu le symbole par excellence de l'absolue nécessité d'une révolution environnementale. Cette révolution que nous avons déjà commencé à mener avec André et Benoît qui sont passés « au Vert » en faisant passer la Wallonie au vert bien plus que quand les Gouvernements étaient eux passés aux Verts et bien plus que là où les Verts sont aux commandes comme à Bruxelles.

Un travail remarquable a déjà été réalisé durant l'actuelle législature. Nous avons investi massivement dans le développement des énergies propres (éolien, solaire, photovoltaïque, biomasse, etc.). Aujourd'hui, près de 10 % de la consommation d'électricité en Wallonie est de l'électricité verte. Les politiques d'aides aux économies d'énergie ont été fortement développées. On est ainsi passé de 7.400 dossiers de primes en 2004 à 68.000 en 2008, et de nouvelles normes d'efficacité énergétique des bâtiments ont été adoptées. Au bilan, la consommation d'énergie en Wallonie a baissé de 10 %. Et en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, la baisse est encore plus impressionnante, avec une diminution de 13,9 % par rapport à 1990.

Cette démarche doit être poursuivie et renforcée si nous voulons laisser un monde vivable à nos enfants.

C'est pourquoi nous voulons réaliser, et même dépasser, le programme de l'Union européenne de lutte contre le changement climatique (réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre, augmentation des énergies renouvelables de 20 % et réduction de 20 % de la consommation d'énergie). La Wallonie et Bruxelles doivent être des régions pionnières en la matière, et atteindre pour la fin de la prochaine législature, en 2014, une réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre, afin d'atteindre pour 2020 au moins 30 % de réduction, et 80 % pour 2050.

Les efforts à accomplir ne concernent pas seulement la lutte contre le réchauffement climatique. Ils concernent aussi l'eau, le sol, la biodiversité.

À nos yeux, la révolution environnementale n'est pas une contrainte. Que du contraire ! La contrainte environnementale doit être bannie de notre vocabulaire. C'est de performance environnementale dont nous devons parler.

Nous l'avons déjà écrit, nous sommes convaincus que la réponse à la crise économique passe par une alliance emploi-environnement. Investir dans le développement durable, c'est également créer des milliers d'emplois non délocalisables !

Pour cette législature, nous entendons poursuivre plus précisément les objectifs suivants :

- A. Réussir le défi 20/20/20 pour le climat et révolutionner la politique de l'énergie
- B. Réduire les émissions de gaz à effet de serre

- C. Développer une mobilité durable
- D. Préserver l'environnement

A. Réussir le défi 20/20/20

Le 8 mars 2007, le Conseil européen a approuvé l'ambitieux paquet climat-énergie, lequel consiste à réduire notre consommation d'énergie de 20%, nos émissions de gaz à effet de serre de 20% et à développer les énergies renouvelables pour atteindre 20% de la production énergétique

Pour ce faire, le cdH propose de révolutionner l'énergie en développant un programme intégré de réduction de gaz à effet de serre dans tous les secteurs, développer la mobilité, tout en préservant notre cadre de vie.

1) Rendre les logements et les bâtiments moins énergivores

Le cdH est convaincu que des logements moins énergivores sont une opportunité pour l'emploi, le pouvoir d'achat et pour l'environnement.

Notre objectif : toutes les constructions de logements neufs passives ou équivalentes en termes d'énergie au plus tard à l'horizon 2020.

Quant, aux logements existants, ils représentent le plus grand potentiel technique de réduction de la consommation d'énergie et constituent la priorité si nous voulons atteindre les objectifs de réduction de gaz à effet de serre.

2) Améliorer l'efficacité énergétique du secteur industriel

Le potentiel d'économies d'énergie des entreprises industrielles, estimé entre 15 et 20%. Notre programme contient de nombreuses mesures incitatives et autres. Sans oublier que les économies d'énergie permettent d'améliorer la productivité dans un contexte de hausse des prix de l'énergie.

Nous évaluerons de quelle manière il serait possible de faire glisser la fiscalité pesant sur le travail et sur la valeur ajoutée vers une fiscalité conforme au développement durable tenant compte de l'impact environnemental et social des modes de production et de consommation des biens et services.

3) Valoriser notre potentiel d'énergies renouvelables

Nous continuerons à investir massivement dans notre potentiel d'énergies renouvelables, notamment l'éolien, la biomasse, le solaire thermique et photovoltaïque.

B. Réduire les émissions de gaz à effet de serre

Sous l'impulsion de Benoît, la Région wallonne a créé l'Agence de l'air qui va permettre de pérenniser l'élan créé en 2007 avec le plan air-climat pour faire face au défi majeur de la lutte contre le réchauffement climatique. Notre objectif est d'atteindre pour la fin de la prochaine législature (2014) l'objectif de

réduction de 20 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre, prévu actuellement au niveau européen pour 2020. Nous mettrons les moyens en œuvre pour arriver à au moins 30 % de réduction des GES pour 2020, et 80 % de réduction pour 2050.

C. Développer une mobilité durable : moins de voitures, plus de transports en commun

Nous devons également penser la révolution énergétique à travers une politique de mobilité plus durable, plus efficace, plus équitable et plus humaine. Chaque jour, nous sommes tous confrontés à des problèmes liés à la mobilité et aux transports qui détériorent notre cadre de vie. En mettant la priorité sur des transports publics de qualité et accessibles à tous, nous voulons limiter au maximum la facture énergétique et environnementale du transport, y compris le transport des marchandises.

C'est pourquoi nous souhaitons la gratuité des transports en commun en Région wallonne et à Bruxelles, plus de **bus Rapido**, plus de **trains**, plus de **covoiturage** (avec des parkings spéciaux et des services de mise en réseau), plus de **vélos** en intégrant systématiquement la dimension « vélo » dans les aménagements et incitant les « vélos de société ».

Nous réfléchissons également à calculer la taxe de circulation sur base de l'impact environnemental, du domicile et de la composition de la famille.

D. Préserver l'environnement

Afin de profiter d'un cadre de vie agréable, il convient de concilier développement économique, progrès social et protection de l'environnement.

Ces dernières années, de nombreux efforts ont déjà été réalisés afin de faire progresser la préservation de l'environnement. Il convient de continuer dans ce sens. Nous continuerons à Protéger la biodiversité (ce qui sera plus facile grâce au Code forestier et au réseau Natura 2000 portés par Benoît), systématiser le lien entre l'environnement et la santé, améliorer la qualité de l'air et garantir une eau de qualité.

Il s'agit aussi de poursuivre les efforts en faveur d'une gestion optimale des déchets. Bruxelles plus propre et une Wallonie encore plus propre, avec encore moins de déchets; et la disparition totale des chancres pollués.

Comme l'a fait André, il est aujourd'hui absolument nécessaire de penser l'aménagement du territoire et le développement urbanistique dans le cadre plus global de la protection de l'environnement et d'un cadre de vie de qualité pour nos concitoyens.

Enfin, l'éducation et la sensibilisation du public, surtout des plus jeunes, sont à ce titre des éléments clés pour préparer les générations de demain à se comporter de façon responsable face au milieu qui les entoure.

5. La révolution de la gouvernance

L'une des principales leçons de la crise économique et financière, c'est la nécessité de disposer d'un État efficace, capable d'imposer, et de s'imposer à soi-même, le respect de règles éthiques fondamentales.

A. Besoin d'une nouvelle gouvernance mondiale et européen, besoin d'un nouveau monde et d'une nouvelle Europe

Quand nous abordons la problématique de la mondialisation, nous parlons beaucoup, et à raison, de sous-développement mais nous ne voyons pas qu'une autre forme de sous-développement est en train de se développer sous nos yeux: celui de la sphère politique, de l'État, et plus généralement du public par rapport au marché et au privé.

Or, nous ne pouvons plus tolérer que la société politique, civile et institutionnelle devienne la société des sans voix, des moins puissants, des moins développés face à un marché triomphant, riche, efficace, rapide, indifférent...

Le problème de la mondialisation, c'est peut-être autant la dérive économique que le retard pris dans l'organisation politique des échanges, le vrai défi démocratique de ce siècle, appelle d'urgence l'émergence d'une nouvelle forme de gouvernance mondiale.

Notre première révolution, et c'est en cela que la campagne européenne vient à point nommer, notre première urgence sera d'opérer la révolution de la gouvernance mondiale. Nous avons une chance, une toute petite chance de pouvoir jeter aujourd'hui les mécanismes qui seront à la base de sa construction, au G20, au Conseil européen, au FMI partout où nous pourrons défendre un cadre mondial coordonné qui réimpose le politique à l'économique, les règles à la jungle, les impératifs de solidarité à la dérégulation égoïste, les contraintes environnementales à la croissance, les contraintes sociales au commerce.

La globalisation des enjeux exige donc un pilotage politique de la mondialisation et ce pilotage ne peut se résumer à l'exercice non démocratique actuel des compétences éclatées et non hiérarchisées des institutions internationales. Sur base d'un nouvel équilibre, le cœur d'une nouvelle structure de pilotage mondiale devrait être chargé de définir les axes de la politique globale de la planète dans les domaines de la sécurité, de la finance, de l'économie, de la solidarité et de l'environnement. La nouvelle gouvernance mondiale, son organisation, son modèle démocratique, son pouvoir réel sur les marchés, les décisions nationales, sa réelle représentativité, ses valeurs, sa vision seront les éléments clés du projet et débat politique et démocratique des générations du XXI^e siècle. Il s'agira d'une lente construction et de débats et combats sans fin, de la recherche de la synthèse entre le national et l'international, entre le particulier et le collectif, entre la spécificité et l'universalité.

Dans ce cadre, la construction de l'Europe est essentielle, cela doit redevenir notre utopie, notre rêve, celle du rêve européen. Si nous le voulons, l'Europe choisit de retrouver son âme, son intuition d'origine, cette « exception européenne » qui lui offre une vision sociale et humaniste: celle d'un multilatéralisme ouvert, du rapport équilibré entre le Nord et le Sud, basé non sur la rupture et le conflit, mais sur la convergence et le dialogue. C'est la voie d'une vision du développement durable basée sur une croissance économique stable, intimement liée à une croissance sociale forte et une politique environnementale d'envergure. C'est, en fait, la troisième voie, celle de l'économie sociale de marché, que nous avons choisie.

L'Union européenne est aujourd'hui la seule, par son poids économique et financier, à posséder la capacité d'action nécessaire pour être un contrepoids face aux dérives du capitalisme et de l'unilatéralisme.

C'est ce contrepoids qui pourra, seul, instaurer un début de multilatéralisme et d'humanité dans l'organisation politique de la planète.

Renforcer le rôle mondial de l'Union européenne constitue donc la première des exigences politiques à avoir!

Il est dès lors urgent d'affirmer la présence et la capacité d'action et de décision de l'Europe au sein des institutions internationales.

Cependant, ces propositions demandent que l'Europe adapte ses propres institutions aux défis de la mondialisation, qu'elle ose un autre modèle de gouvernance plus fédéral et un autre projet que le seul développement d'un marché unique. L'Europe doit enfin oser redonner aux citoyens européens cette nouvelle utopie politique qui leur manque, ce dépassement des égoïsmes nationaux, cette vision plus éclairée du développement.

Construire une Europe fédérale et une gouvernance mondiale fédérale constituent pour nous deux utopies mobilisatrices fondamentales.

B. Besoin d'un Etat belge stable et harmonieux

Au cdH, nous croyons fondamentalement en l'avenir de la Belgique, État fédéral composé de Communautés et de Régions respectueuses l'une de l'autre. Toute nouvelle solution institutionnelle doit constituer un gage de respect des droits des citoyens et renforcer le fonctionnement de nos différents niveaux de pouvoir, en ce compris l'État fédéral.

Le fédéralisme coopératif constitue en effet le meilleur mode de gestion politique de la Belgique. Il permet de combiner l'autonomie des différentes Communautés et Régions et un fonctionnement efficace de l'État fédéral.

C'est pourquoi toute nouvelle réforme institutionnelle ne peut se faire au mépris des cinq principes suivants :

- la préservation de la solidarité interpersonnelle et notamment de la sécurité sociale ;

- l'absence de concurrence fiscale importante entre les Régions ;
- le financement adéquat des compétences transférées ;
- une révision équilibrée de la loi de financement et, notamment, plus respectueuse du rôle de capitale de Bruxelles ;
- le respect des droits des Francophones autour et dans Bruxelles et son élargissement.

La seule réforme de l'État envisageable est une réforme équilibrée et bénéfique pour tous les citoyens. Nous continuerons, comme nous l'avons toujours fait, à défendre fermement cette vision du fédéralisme et les intérêts des Francophones. Nous avons en effet pu démontrer en période difficile que nous étions capables de dire non, même seul, aux demandes inacceptables de la NVA.

C. Besoin d'une gouvernance francophone renforcée, simplifiée et coordonnée

Tant par souci de rapport de force interne indispensable à leur défense au sein de l'État belge que par souci d'efficacité, Nous voulons organiser un réel pilotage francophone et le faire reposer sur deux Régions fortes, la Région wallonne et la Région bruxelloise, composant ensemble une Communauté francophone forte.

Nous voulons donc :

- **Un seul gouvernement francophone** fédérateur et mettre en place un Gouvernement de la Communauté française composé essentiellement de membres francophones issus des Gouvernements régionaux bruxellois et wallon ;
- **Un seul Ministre-Président** avec une fonction de Ministre-président de la Communauté alternativement remplie par le Ministre-président de la Région wallonne ou le Ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- Assurer un meilleur financement de la Communauté française et de la Région bruxelloise en rendant possibles des flux budgétaires entre les différentes institutions francophones, en revoyant le lieu de perception de l'impôt des personnes physiques et en revoyant la clé de répartition à Bruxelles ;
- **Une seule stratégie**, respectant l'autonomie de chaque Région, et une déclaration de politique générale francophone établissant la cohérence de la stratégie de développement francophone, les objectifs de développement commun, les lignes générales des propositions concrètes ;
- **Un seul territoire avec la construction d'un espace francophone contigu entre Bruxelles et la Wallonie ;**
- Le rapprochement des administrations régionales (wallonnes et bruxelloises) et celles de la Communauté française, par exemple en regroupant les services administratifs des médiateurs de la Région wallonne et de la Communauté française ou en créant une École d'administration commune « Région wallonne – Communauté française – Région bruxelloise » ;

- Assurer une meilleure représentation de la Communauté germanophone au Parlement fédéral et multiplier les synergies et les coopérations entre la Région wallonne et la Communauté germanophone en vue d'optimiser les compétences de chacune de ces collectivités.

Si la gouvernance doit être simplifiée et coordonnée de manière horizontale, elle doit l'être également de manière verticale. Entre la Région et la commune, les deux pôles de légitimité d'une entité fédérée, il faudra simplifier drastiquement, coordonner, renforcer les politiques de partenariat. Cela demandera de réformer en profondeur l'échelon provincial afin qu'il devienne un niveau décentralisé de l'action régionale et en faire à l'avenir un partenaire de la Région et des communes. Cela demandera de réformer et continuer à rationaliser nos outils économiques.

D. La poursuite de règles éthiques et de contrôle de la gestion politique

Nous voulons continuer à renforcer la moralisation de la vie politique ainsi que le contrôle, la transparence et l'évaluation interne et externe de l'action politique. Les mandataires publics doivent se montrer dignes de la confiance qui leur a été accordée et subordonner, plus que tout autre, leurs intérêts personnels à l'intérêt général et notamment, renforcer les règles relatives aux conflits d'intérêts en matière de passation de marchés publics, étendre le contrôle de la cour des comptes aux communes, renforcer les tutelles, réglementer encore plus strictement les outils de communication publics, réinstaurer le comité supérieur de contrôle et ses lissions préventives pour lutter contre la corruption.

IV. Conclusions

- Besoin d'un élan d'optimisme

Ces cinq révolutions, nous voulons qu'elles deviennent un nouveau rêve collectif, un nouveau projet commun. Elles demandent un élan d'optimisme et de volontarisme, un sens des responsabilités et surtout... beaucoup d'envies, de passions et de convictions.

Car, il est temps de rompre avec la fatalité, l'esprit maussade, le spleen collectif, les dramatisations constantes Ce dont les gens ont plus que jamais besoin c'est d'optimisme et de volontarisme, ce dont les européens ont besoin, c'est d'un nouveau rêve européen qui leur donne la possibilité de rendre cette planète plus gouvernable, plus généreuse, moins polluée, plus pacifique et plus humaine.

Ce dont les belges ont besoin, c'est de savoir qu'ils ont un avenir, qu'ils est dans leurs mains, qu'ils ont un Pays qui peut aussi être formidable et que en tous cas ils peuvent compter sur des gens et des responsables politiques qui les protègent, qui savent et osent dire **NON** même quand ils sont seuls en fin de nuit, **NON** à l'inacceptable mais toujours **OUI** au raisonnable.

Ce dont les Francophones ont besoin, c'est d'un projet commun mobilisateur, un plan de développement francophone commun, c'est d'unité, de sentiment d'appartenance collective, d'espace territorial commun.

Ce dont les Bruxellois ont besoin, c'est d'une ville humaine qui réussit son interculturelité car elle se base sur le respect mutuel, c'est d'une ville solaire et durable, d'une ville avec moins de CO2 et moins de voiture mais plus de jobs et plus de logements.

Ce dont les wallons ont besoin, c'est de confiance et de fierté, c'est d'un cap de changement qui se continue, c'est de l'envie de se retrousser les manches et de construire.

- Besoin d'une révolution humaniste

Ce dont tout le monde a besoin, c'est de la force d'un nouveau courant, d'une nouvelle offre politique alternative, c'est **d'une révolution humaniste**.

La révolution humaniste est pour nous le nouveau concept politique du XXI^e siècle. Elle va au-delà du socialisme, du libéralisme et de l'écologie et est, pour nous, réellement susceptible de pouvoir répondre aux vraies attentes actuelles des gens qui nous crient tous leur besoin d'humanité leur besoin d'enfin compter. Nous n'aimons pas les sociétés de monopole et nous pensons qu'il manque toujours quelque chose aux formations qui se ne se concentrent que sur un seul pôle.

La révolution humaniste parce que c'est la seule réponse qui entre réellement en résistance contre une société qui fait reculer l'homme, une société individualiste, matérialiste et inégalitaire, une société indifférente au sort de l'autre, une société en perte de balises qui néglige l'éducation et se réfugie dans la facilité, la violence, le racisme et l'intolérance.

La révolution humaniste parce que nous voulons remettre le sens de l'autre au cœur d'un projet politique et ajouter à la liberté et à l'égalité la force de la fraternité, une fraternité qui veut retisser le lien social entre les gens, défendre un secteur associatif généreux et sauvegarder nos systèmes de solidarité, une fraternité qui refuse une société où les plus vieux, les plus pauvres et les plus fragiles sont jetés au bord du chemin de la croissance.

- Remettre l'humain au CENTRE

Ce dont chaque personne a besoin, c'est de redevenir le centre du monde, le centre des préoccupations, le centre des politiques, le centre de l'économie, le centre du développement durable car le centre d'une politique de l'environnement pour nous ce sont toujours les hommes et pas les éléments aussi naturels soient.

Et cette notion de centre, elle nous va si bien ...

La notion de centre, elle incarne tout d'abord un lieu de rencontres et de rassemblement.

- **Le centre**, il fédère, il n'oppose pas, le centre il ne recherche pas le conflit constant, il apaise.

Le centre, il ne cherche pas à monter le public contre le privé, l'Etat contre l'associatif, les aînés contre les jeunes, les syndicats contre les patrons, les belgo-belges contre les belges d'origine, une religion contre une autre, la laïcité contre la transcendance, la nature contre l'homme, la droite contre la gauche, le passé contre le présent ou le présent contre l'avenir.

Le centre, il n'aime pas les monopoles. Les formations classiques en politique aiment les concentrations, les uni-directions. Le monopole de la nature pour les uns, celui de la solidarité pour les autres de l'initiative pour les troisièmes. Nous, nous ne sommes pas une formation classique et on a une vision d'équilibre multidimensionnelle qui réunit ces trois pôles en un. Et si l'on devait choisir, pour nous la priorité ce ne sera ni l'Etat, ni le marché, ni le bio mais l'homme.

Le centre, il privilégie le dialogue au conflit, la relation à la compétition, le pluralisme au sectarisme, le bien commun à la lutte des classes et aux intérêts corporatistes ou identitaires.

Le centre, c'est aussi une philosophie de vie, l'ouverture, la tolérance, le sens de l'autre, le centre c'est aussi une philosophie politique, celle qui veut réconcilier la liberté et l'égalité, la solidarité et la responsabilité, la libre initiative indispensable à la création et à l'innovation et le lien social, l'individuel et le collectif, celle qui fédère l'environnement et l'économie sans les opposer, celle qui refuse, en outre, la seule logique de l'affrontement «droite-gauche» en politique, la victoire d'un intérêt matériel sur un autre, d'une classe sur une autre.

Le centre il ne choisit pas les intérêts des uns contre ceux des autres dans des caricatures qui sont parfois l'injure du 21ème siècle. Il ne choisit pas les fonctionnaires contre les indépendants, les ouvriers contre les employés. Il défend ceux qui ont un besoin légitime.

Le centre nous définit comme un parti moderne au-delà, et non au milieu, de la droite et de la gauche, un parti qui est en avant, le centre avant, et veut offrir aux citoyens une alternative moderne, spécifique, forte et radicale, aux vieux clivages dépassés du XXe siècle.

Alors si le centre, notre centre de gravité, c'est de **défendre les Valeurs**. Si le centre c'est de considérer chaque personne, son bonheur, ses rêves, comme la seule priorité de toute politique, une priorité qui doit dépasser les intérêts du marché, de la science et du pouvoir. Si le centre c'est justement de mettre chacun, de mettre l'humain au centre de tout.

Alors le centre, c'est... VOUS !!!!

« **Le centre, c'est vous** » sera donc notre slogan pour une campagne que nous allons **gagner** car notre projet fait et fera **gagner** l'homme.